

*L'ajournement*

En conclusion, j'espère que le gouvernement prendra sous peu des mesures pour remédier à la grave menace que les achats aux États-Unis font peser sur l'économie canadienne et sur la viabilité économique de nos localités frontalières.

[Français]

**Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures et ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien)):** Madame la Présidente, j'ai le plaisir de répondre, d'une façon plus détaillée, à la question posée par le député de Stormont—Dundas au sujet des répercussions de la taxe sur les produits et services sur les achats outre-frontière.

Madame la Présidente, comme le député en a déjà été informé, on a déclaré, dans un récent numéro de *L'observateur économique canadien*, que la taxe sur les produits et services ne semblait pas influencer l'augmentation des achats outre-frontière. Cette conclusion se fondait sur une analyse des tendances de la circulation aux frontières, tant avant qu'après l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services.

Madame la Présidente, la taxe sur les produits et services n'est pas la cause des achats outre-frontière. En effet, ces achats existaient déjà avant l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services. Comme Statistique Canada l'a clairement démontré, les achats outre-frontière constituent un problème de longue date et il est simpliste de prétendre que le passage de l'ancienne taxe,

la taxe de vente du fabricant, à la taxe sur les produits et services ait entraîné les achats outre-frontière.

Revenu Canada (Douanes et Accise) a consacré beaucoup de temps et d'efforts en vue de trouver des façons plus efficaces et efficaces de s'acquitter de son mandat tel qu'il lui a été confié par cette Chambre. Des fonctionnaires du ministère se sont occupés de traiter la question des achats outre-frontière et je peux assurer le député que le ministère continue à faire tout ce qu'il peut pour améliorer les méthodes de traitement.

En plus d'avoir amélioré les opérations douanières, le ministère a aidé activement d'autres parties intéressées à en arriver à un accord sur la complexité des achats outre-frontière, et ce, grâce à des réunions à tous les niveaux et dans toutes les régions du pays. La réaction à l'égard de cette aide s'est avérée positive et l'appui que reçoivent les projets du ministère est encourageant.

En terminant, madame la Présidente, j'aimerais souligner que le fait de relier la taxe sur les produits et services aux achats outre-frontière rend un bien mauvais service aux personnes qui ont consacré leur temps et leurs efforts à la résolution du problème extrêmement complexe des achats outre-frontière.

**Mme le vice-président:** La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. Conséquemment, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain matin, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 31.)